L'ABEILLE.

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE TOUS LES JOURS PAR
JEROME BAYON.

SAMEDI MATIN, 8 DECEMBRE 1832.

GOUVERNEUR.
J. B. DAWSON.

INTERIEUR.

NOUVELLE-ORLÉANS, 8 décembre.

Nous donnons aujourd'hui notre revue du marché de cette place: on la trouvera sous la titre COMMERCIAL.

La malle du nord nous a apporté les journaux de New-York du 22 dernier et ceux de Charleston du 27 ; ils ne contiennent pas de nouvelles d'Europe.

Le navire *Providence*, capitaine BOWERS, a apporté des journaux de Canton, en Chine, du 16 mai. La rebellion à laquelle les provinces voisines sont en proie, continue toujours, et à en juger par la quantité de troupes envoyées de Canton, on pense qu'il sera difficile de la pacifier. Pendant quelque temps on a tu les progrès des armes impériales et les intentions du gouvernement; aux dernières dates, il a avait beaucoup de mouvemens parmi les troupes, et l'on disait qu'un corps de plusieurs milliers dhommes devait partir de Canton le 16 pour le théâtre de la guerre. Quelques jours auparavant, une flotille de grands bateaux de transport portant un détachement avaient remonté la rivière, pour aller renforcer l'armée qui agit contre les rebelles.

Le navire des E. U. le *Potomac*, commandé par M. Downes, et qui est arrivé de Batavia à Canton, y a annoncé la destruction de la ville de Quallah-Battou, sur la côte occidentale de Sumatra ; c'est un acte de représailles de la marine américaine, pour les pirateries commises sur un navire américain en février 1831.

Quoique le temps nous manque pour rendre compte de la dernière représentation au Théâtre d'Orléans, nous croyons devoir signaler le triomphe complet qu'a obtenu le debut de Mlle. MAILLOT, dans *Valerie*. Ce n'est point exagérer que de dire que nous n'avions jamais entendu sur notre théâtre une diction plus pure à la fois et plus correcte, un organe plus suave et plus moëlleux ; elle a joué en comédienne achevée ce rôle dans lequel un tonnerre d'applaudissemens accueille ordinairement Mlle. Mars ; et elle s'est remontrée avec autant d'avantage dans celui de Mme. *Pinchon*, qui exige un genre de talent si different! Redemandée après le spectacle, avec CLOZÉL, qui nous a transportés d'enthousiasme sous le costume du vieux *Bertrand*, ils ont eu l'une et l'autre la modestie de ne pas se présenter: le parterre voulait leur temoigner tout le plaisir qu'ils lui avaient fait.

Dans cette representation, deux artistes aimés du public, M. ST.-AUBIN et Mlle. GIRARDEAU, faisaient aussi leur rentrée, que le parterre a chaudement saluée.

Les débuts de Mme. CHAMBERY dans le vaudeville tiennent tout ce que nous avions auguré d'elle: un ton excellent, une mise exacte de la diction, du sentiment, de l'intelligence. Avec ces qualités, un artiste ne doit pas craindre de *se livrer*. Encore un pas, un peu moins de timidité, et, avec les rares avantages personnels qu'elle possède, M. Chambéry n'aura eu ici que des rivales dans son emploi.

L'insolence avec laquelle quelques journaux du nord parlent de ce qui se passe ici, surtout ceux qui s'occupent de religion, depasse toutes les bornes. Mais outre les calomnies que, comme peuple, il nous faut endurer de cette partie de l'union, nous avons toujours parmi nous quelques cagots renforcés qui, dans leurs correspondances avec leurs dignes homologues du nord, ne perdent jamais l'occasion de scandaliser ceux parmi lesquels ils vivent. Une lettre de cette espèce insérée dans la *Gazette* de Philadelphie prodigue à la memoire des malheureuses victimes de l'épidémie les plus sales épithètes qu'ait jamais inventées la plus pharisaïque malveillance : "c'étaient pour la plupart, dit-on, des ivrognes et des perturbateurs, qui passaient les nuits auprès des tables de jeu." Tel est le jugement du *très-juste* qui entreprend d'éclairer ses freres du nord sur l'état de la société ici ! Le misérable ! s'il s'est enfui de la *moderne Sodome* nous osons croire que le sort de la femme de Loth ne lui est pas échu ; car quand bien même il eût été transformé en une "statue de sel," tout le sud, nous le craignons, en eût été infecté. Non content de calomnier les morts ce saint libelliste, qui semble jouir des conseils de la divine providence, dit gravement à ses amis du nord, que cette épidémie nous a été envoyée pour nous punir de la méchanceté de notre ville ! *Nec Deus intersit, nisi dignus modus inciderit.* Mais nous ne saurions conserver le sang-froid en parlant de ces choses—c'est pourquoi nous nous abstiendrons d'en dire davantage sur ce sujet.

L'*American* de Baltimore, en parlant des donations qui ont été faites à la Nouvelle-Orleans durant l'épidémie, dit: "$2000 ont également été donnés par une société française sous le nom mystérieux de W. L. *Perfect Union.*" Notre cher confrère (qui n'est probablement pas un *frère*) a vu du mystère dans un nom qu'il ne comprend pas. Nous lui apprendrons que cette donation a été faite par une des loges maçonniques de cette ville, qui porte le nom de *Parfaite Union*;—et les lettres W. L. signifient probablement *worthy lodge*..... Ouf! quel terrible mystère!

Le *Banner* de Nashville, du 24 dernier, annonce que le général WILLIAM ARNOLD se dispose à partir avec sa suite pour le Mexique, vers le 10 décembre. On sait que M. Arnold est l'agent des propriétaires de la concession Ross (Ross-Grant) dans le Texas; le même journal ajoute qu'il peut encore disposer de quelques inscriptions, qui donnent droit à une partie de cette concession, et qu'on peut acquérir à très bon marché. C'est l'occasion la plus favorable qui puisse s'offrir aux spéculateurs, dans les temps actuels; plus d'un, en en profitant, pourrait faire dans peu une fortune considérable.

On nous a fait la faveur de nous communiquer une liasse de journaux de la Havane jusqu'au 27 novembre inclusivement, mais nous n'y avons rien remarqué d'intéressant.

Nous avons reçu par la goëlette *William A. Tyson*, venue de Vera-Cruz, une liasse de gazettes de cette ville jusqu'au 14 novembre, c'est-à-dire de trois jours moins récentes que celles que nous avions précédemment.

Le commodore PATTERSON est arrivé à Mahon le 25 août et y a pris le commandement de notre escadre de la Méditerranée, dans lequel il remplace le commodore BIDDLE, qui vient de rentrer dans sa patrie après une longue absence et après lui avoir rendu des services importants.

Un navire arrivé à Boston y a apporté le *Herald* de Liberia du 7 septembre.

"L'élection annuelle a eu lieu le 28 et le 29 août. A. D. Williams a été élu vice-agent de la colonie ; Abraham Cheesman et John Lewis, conseillers ; et Joseph J. Roberts, grand-sheriff. John B. Russwarm, éditeur du *Herald*, a été nommé secrétaire colonial ; et C. M. Waring, Francis Devany, Elijah Johnson et Colin Teague, magistrats.

Cette colonie est très florissante ; son commerce s'accroît chaque jour ; ses relations avec la Grande-Bretagne sont presque hebdomadaires ; et si son port continue à être aussi fréquenté, ses relations commerciales s'étendront bientôt à toute la côte, dont aucun point ne pourra lui disputer la prééminence.

EXTÉRIEUR.

FRANCE.

PARIS, 21 septembre.

On écrit de Lille: On fait de grands préparatifs sur tous les points de fatigue, et on arme jusqu'aux places de troisième ligne, telles qu'Arras, etc. Nous apprenons de Metz que des sapeurs du génie sont dirigés sur l'armée. Les officiers et employés d'administration partis de cette ville, ont ordre de faire diligence, et à cet effet, une double indemnité de route leur est accordée.

Cependant, nous lisons dans le *Courrier Belge* l'article suivant, qui s'accorde avec les prévisions de *l'Echo du Nord*, pour faire penser que tout cet appareil sera inutile, à moins que le cabinet français ne soit décidé à se brouiller avec les autres puissances.

"On assure, dit ce journal, que lord Palmerston a envoyé à notre cabinet, ainsi qu'à celui de Paris, une note dans laquelle il déclare que le gouvernement britannique ne consentira pas à une reprise d'hostilités entre la Belgique et la Hollande, et qu'il ne permettra pas à une armée française de pénétrer en Belgique, parce que le ministère anglais ne pourrait se soutenir devant les chambres, s'il consentait à une occupation de la Belgique par la France, sans la faire occuper en même temps par une armée anglaise, et qu'enfin il est impossible, dans les circonstances actuelles et surtout vu l'état de l'Irlande, que l'Angleterre dispose d'une partie de ses forces pour une expédition continentale.

"On assure, de plus, que le comte Bolow, plénipotentiaire de Prusse, et le prince de Lieven, plénipotentiaire de Russie, ont remis à la conférence des notes énergiques pour protester contre toute intervention armée de la France dans les affaires de Belgique."

—On nous écrit du Pays Basque :

"Le gouvernement français parait enfin avoir senti la nécessité de prendre une résolution énergique à l'égard de l'Espagne. Une enquête administrative vient d'être ordonnée par l'administration supérieure sur les exactions que les habitans de nos frontières peuvent avoir à reprocher aux Espagnols. Les faits ne manqueront pas. On nous rendra la justice que nous n'avons pas manqué d'exposer ces griefs avec énergie, et ce n'est pas faute d'avertissemens qu'on n'y a pas fait droit plus tôt. Il ne se passe pas de jour, en effet, que nos pasteurs n'aient quelque chose à souffrir des déprédations des carabineros indisciplinés, veritables bandits, dont se compose le cordon que le gouvernement espagnol a cru devoir rassembler sur notre *frontière* dans une intention hostile peu douteuse. Jusqu'ici, il a suffi du courage de nos montagnards pour tenir les Espagnols en respect, sinon pour faire respecter l'intégrité de notre territoire. Que sera-ce donc si le gouvernement français se décide à exiger du gouvernement espagnol des réparations qu'il a droit d'obtenir, et qu'il se rappelle plus qu'il ne l'a fait jusqu'ici, que les forces dont il lui sera permis de disposer, si justice lui est refusée, sont celles de la France ?"

PARIS, 2 octobre.

—On écrit de Toulon, 26 sept :

"La corvette l'*Emulation*, commandée par M. Chausseprat, lieutenant de vaisseau, venant de Navarin, est arrivée le 23 sur notre rade.

"Le vaisseau le *Marengo*, allant à Alger, et la corvette la *Meuse*, allant à Navarin, ont appareillé le 24 du courant.

"La frégate la *Didon* entre en commission, et la frégate la *Galatée* est entrée en armement.

—On écrit de Marseille, 23 septembre:

"La corvette des Etats-Unis, *Boston*, de dix-huit canons, commandée par M. D. J. W. Stores, capitaine de frégate, venant de Mahon, et le brick-goëlette de S. britannique *Lady Emily*, venant de Malte, sont arrivés hier dans notre port."

GRECE.

NAVARIN, 20 soût.

Le gouvernement est sans force, et ses pouvoirs ne s'étendent pas au-delà des portes de Nauplie, et hors des places occupées par les Français. Les partisans du gouvernement déchu se présentent chaque jour effrontément à nos portes ; ce sont des bandes de voleurs qui, n'ayant aucun moyen d'existence, désolent toute la campagne. Il y a trois jours, notre courrier revenant de *Nist*, a été arrêté à une demi-lieue de Navarin. Un grenadier du 21e, qui revenait aussi de Navarin, a été en même temps dépouillé de son sac et de ses armes.

L'honneur de tout homme est à sa patrie.

DUPATY.

A M. l'Editeur de l'Abeille.

Je vous saurai bon gré, si vous accordez un peu de place, dans votre estimable journal, aux lignes suivantes, dans lesquelles je suis loin d'entamer un combat d'articles de journaux, mais où je désire seulement tempérer l'acrimonie, haineuse apparemment, dans celui qui se permet de blesser mal à propos des individus paisibles et la nation dont ils sortent.

D'abord posons la question dans son vrai point de vue. Un tel, aigri peut-être, soit par le fléau du choléra, que nous avons enduré, soit par le déluge de remèdes de toute espèce, tous prétendus infaillibles, et qui est tombé sur le cimetière, écrivit, dans le COURRIER, un article qui fit rire un peu, chose dont nous avions besoin dans les circonstances : je lus l'article, et je ris aussi ; mais je passai la signature, ou par méprise, ou parce que je ne la crus pas un argument qui tenait à la question.....Malheur à celui qui n'imprime pas dans les affiches tout son nom et ses titres, anciens et nouveaux et ses ex, et ses etcætera, mais à quelque chose malheur est bon, puisque ce manque d'exactitude exerce parfois la finesse, la spiritualité du génie en appliquant aux lettres initiales ou finales des mots et des idées plaisantes qui élèvent ou abaissent les arguments des écrits. Quoiqu'il en soit, j'ignorais si l'auteur était Espagnol, Italien ou Turc, je l'aurais su, que cela n'eût pas influencé mon opinion du mérite ou du ton de l'article. Dans cette nonchalance, où j'étais, à l'égard du déchiffrement de signatures, je trouve dans le Courrier du 20 novembre, une décharge tonnante de foudres à la vaticane, contre qui ? contre les émigrés espagnols, parce que les lettres R. Z. qui terminent l'article étaient sans doute Espagnoles. Les émigrés espagnols ne sont pas les seuls réfugiés ou parvenus dans ce pays; alors je voudrais savoir à quoi aboutit toute cette rancune ? Cet écrivain "honnête et spirituel," qui connait le nombre et la condition des émigrés de tous les pays qui se trouvent à la Nouvelle-Orléans, en tire la conséquence que ce sont les Espagnols et les Espagnols "élevés dans la sottise monacale, voilà un trait historique," et dans les préjugés les plus grossiers, lesquels portent partout où ils vont tous les vices et toutes les habitudes qui ont fini par effacer leur malheureuse patrie du rang des nations dignes du nom de nation...voila des inductions bien logiques et où il y a beaucoup de sens de décence et d'originalité, puis cet effacement de la nation est un nouveau dicton de 1815 vide de sens et boursouflé de lettres, vomi par quelqu'un qui dut sortir un peu désappointé avec les légions Napoléoniennes à la fin de la guerre de six ans : quant à ce qui regarde les moines et les habitudes monacales e les nations effacées, pour moi, si j'étais Italien je me tairais.

Quio cum illis agis, qui negue sus, negue bonum atque equum scient ?

Peu content de toute cette fantasmagorie de moines, de nations, de préjugés, de logique, de grossièreté, de misère, ajoute l'écrivain dans un autre petit accès de bile noire (Courrier de la Louisiane, 24 nov.) "Ces émigrés espagnols qui forment une très grande partie de ces émigrés ou étrangers contre lesquels R. Z" c'est à dire, "Ridicule Zéro"......il y a de l'esprit partout !..... "s'était si furieusement déchaîné et dont le malheur et la conduite innocente exigeaient plus de respect de sa part....."et malheur et cette innocence n'appartiennent pas à coup sûr aux Espagnols émigrés, selon la théorie conséquente de cet Ange, mais aux émigrés de tous les autres pays qui forment un des côtés de "l'articuliste" puisque "de l'autre côté" viennent, amenés par son élégante plume, "ces élèves de l'école Bourbonico monacale, voici les Borbons maîtres d'école," qui ne sauraient s'empêcher de porter partout où ils vont l'esprit d'inhospitalité qui leur est si naturel.....c'est un refrain statisque, et de notre part beaucoup de remercîments au sage et illustre Italien, citoyen des E. U. : en entendant ces aphorismes politiques, je fus tenté de répéter :

Qu'ici bas moins talent n'est que pure grimace,
Cabale et certain art de se faire valoir

L'amour propre est hélas ! le plus sot des amours.

Mais non, de telles assertions ne méritent que le rire : si ce savant voulait assouvir la colère excitée par quelque trait qu'il avait sur le cœur contre les Espagnols, par exemple de Barcelonne, quel besoin de s'en rapporter à cette incongruité de la nation effacée et des lettres R. Z. ? c'est de même que dire que R. Z. a écrit un article de circonstance, qui m'a déplu ou qui a déplu à un de mes amis, R. Z. sont des lettres qui enveloppent un nom Espagnol, selon la clairvoyance de mes lunettes, or la nation espagnole est gorgée de sottise, et les Espagnols sont inhospitaliers par essence et pétris de la farine de moines, mêlée avec une grande dose de bourbonisme.

Audax omnia perpeti
Gens humana ruit per vetitum nefas.

Que dirons-nous de ce raisonnement, de cette probité, de cette sagesse ? à l'égard de la sagesse il n'y a qu'à regarder sa mine ; relativement aux citations basses et rampantes du Don Quixote et du Gil Blas, c'est à dire de Cervantes et, peut être, de Le Sage, auteurs indignes d'être cités dans un journal : comment arrêter le rire ? De ces citations, celle tirée du Don Quixote, si elle n'était pas très érudite, a été très prévenante puisque le censeur, auteur de l'article, s'élève soudain en desfacedor del Entuerto d'un délaissé et s'élance dans l'arène la lance en arrêt, et.... qui sait si la lance d'un autre n'a pas trempé dans le même article dans lequel on décèle des signes de tous les arts, de toutes les sciences et

Ingenium velox, andaira perdita, sermo
Promptus, et Isæo torr ntior. Ede guio illum
Esse putes? quemoir homines seum attulet ad nos
Grammaticus, Rhetor, Geometres, Pinctor, Aliptes,
Augur, Schænobates, Medus, Magus Omnia novit.

Mais d'un autre côté, et supposant que M. O. de A. Santangelo ait percé la nationalité, de R. Z. qu'a de commun, que ce nom soit Espagnol ou non Espagnol, avec les autres individus Espagnols et avec la nation toute entière ? qu'on prépare une autre place dans les petites maisons que ce Monsieur indique, parce que les petites maisons sont tout ce que mérite cette manière inconcevable, dehontée et fanfaronne de raisonner, en bravant une classe, une société d'hommes ; mais on voit bien que ce Monsieur qui connait les "poissardes de Cadiz," doit aussi connaître de près les Lazaroni di Napoli, les Chincbas de Barcelonne et les Leperos du Mexique ; c'est son affaire et la mienne de compatir à sa faiblesse, or qu'est-ce que diraient les hommes sensés, si moi, ou un autre dégainait sa plume tranchante contre tous les Italiens vassaux ou sujets de tant de petits tirans qui les accablent sous la férule de leurs écoles bourboniques, papales, monacales, parce qu'un soit disant savant Italien se permet de trancher du cosmopolite et d'insulter à des hommes paisibles qui ont, la plupart fuis la tyrannie ? ces écoles ont été établies partout et en France et en Italie avant et après que l'ex-roi Murat fût, malgré tous ses anciens adjudants généraux, fusillé à Pizzo, mais pour cela ni tous les Italiens, ni les Français n'ont profité des leçons de leurs maîtres : les lumières du seiècle percent tous les coins même de l'Espagne et de l'Italie.

Linx envers nos pareils et taupes envers nous
Nous nous pardonnons tout et rien aux autres hommes.

Telle est la condition des humains, mais elle ne devrait pas être celle du savant, de l'homme qui se pique d'être vraiment éclairé ce feu de charlatanerie demagogique, d'inpertinences sans grâce, de plaisanteries sans sel et de sarcasmes sans esprit, tout cela n'est point de la sagesse, c'est de l'indiscrétion et l'indiscrétion si elle n'est pas de la perfidie, est de la légèreté : "Quidquio dicturus es, cinlegnam aliis dicito tibi.

Enfin celui qui frappe et qui brave la multitude ne frappe, ne brave personne, et celui qui vise son dard de roseau contre une nation, dont les antiques et les nouvelles annales la rendent respectable, aboie à la lune : cette consid ration a suspendu sans doute dans cette affaire l'élan des plumes bien taillées qui n'ont fait qu'ébaucher ; mais la charité paternelle, l'aiguillon de la patrie, le refus de quelque article dans un journal m'ont poussé, quoiqu'un peu tard, à surmonter la peur de me mettre en scène, quoique sans la prétention d'écrivain.

Mr. Santágelo devrait, dis-je, dans ses polémiques, employer, sinon plus d'esprit, plus de justice et plus de discretion, et n'attaquer les masses, plus fortes toujours que les unités individuelles, puisque rien ne parait plus puéril que ces bravades et rien de plus insultant que de marier l'*ironie* à l'*injustice*, et si la *civilité est l'expression des vertus morales ou leur imitation*, l'écrivain public, quelleque soit la passion qui l'aiguillonne, est tenu de garder les égards que la société réclame de tout homme qui joue un rôle quelconque devant elle : le calme et la raison sont la devise du sage, et il est facheux que des hommes appelés aux hautes destinées, comme d'appaiser des dissensions civiles, éclairer de nouveaux mondes, répandre des idées libéralement éclatantes et qualifier les *nations qui sont dignes du nom de nation*, débutent par des échantillons de l'étoffe qui nous a tant amusés dans le Courrier du 20 novembre et de son écho dans le même journal du 24.

A. J. DE ATOCHA,

Soldado voluntario nacional en la revolucion de 1820 en España.

N. B.—Les deux initiales A. J. valent Alexandre Joseph : je ne veux pas mettre à la torture le génie de personne pour chercher des mots applicables aux lettres.

THEATRE D'ORLEANS.

DIMANCHE, 9 DECEMBRE 1832.

LE COMTE ORY,

Grand opéra en deux actes.

Le spectacle sera terminé par

LES PREMIERES AMOURS

OU

LES SOUVENIRS DE L'ENFANCE.

Comédie vaudeville en un acte.

Nota. Mardi 11 septembre, spectacle et concert, où Mde. Guérand, professeur de piano du Conservatoire de Paris sera entendu.

SALLE DE BAL,

Encoignure des rues d'Orléans et Bourbon.

LE soussigné possesseur de cette salle, annonce aux amateurs de danse, que l'ouverture se fera samedi 15 du courant par un GRAND BAL PARÉ ET MASQUÉ, et qui sera suivi à partir de cette date tous les mercredis et samedis de chaque semaine, l'orchestre sera bien composé et exécutera des walses et contredances nouvelles.

Les cavaliers trouveront un bureau pour déposer leurs cannes et manteaux.

4 dec—8 M. MEILLEUR.

MAIRIE DE LA N.-ORLEANS.

LE cours de la farine fraiche est aujourd'hui de $5 50 par baril ; d'après le tarif, les boulangers doivent donner, pendant la semaine prochaine, (à partir de lundi,) 44 onces de pain pour un escalin.

8 déc D. PRIEUR, Maire.

100 BQUES. Vin en debarquement du brick Latona, sur la Levée, cet après midi, à 4 heures.

8 déc J. MAGER.

MODES Françaises extra riches.—Reçus par la voie du nord et en débarquement du navire St. George, plusieurs caisses chapeaux de dames, du dernier goût, et à vendre par le soussigné.

8 déc P. LAGAY, rue de Chartres No. 102.

AVIS AUX DAMES.

LE soussigné a l'honneur de prévenir les dames et le public en général, qu'il tient un assortiment choisi de pèlerines et palatines pour tout âge, qu'il offre à vendre en gros et en détail, à des prix modérés.

L. ALTMANN,

Rue Royale, No. 172, entre St. Pierre et Toulouse.

8 déc-3.

LITHOGRAPHIES.

L. ALTMANN, rue Royale, No. 172, a importé, en outre des pelleteries pour les dames, une grande collection de lithographies historiques, portraits, fleurs, paysages, etc. Il se flatte que les amateurs trouveront de quoi satisfaire leur goût. Les maîtres et élèves de dessin trouveront une grande variété de livres d'instruction; il offre en même temps la charte générale historique, arrangée d'après un nouveau plan, des mappes, cartes de géographie, livres, ustensiles de comptoir, mèches magiques et une variété d'autres articles.

8 déc—3

Commercial.

REVUE DU MARCHÉ.

NLLE.-ORLEANS, 8 décembre.

DERNIERES DATES.

Liverpool,	17 octobre.
Havre,	11 octobre.
New-York,	22 novembre.
Charleston,	23 novembre

COTON—Arrivé depuis le 30 du mois dernier, de la Louisiane et du Missisipi, 19,460 balles; du lac Pontchartrain 118; faisant un total de 19,578 balles. Exporté durant le même temps, pour Liverpool 4314 balles; New-York, 2128; Boston, 849; détruit par le feu à bord du bateau-à-vapeur *Cotton-Plant*, 1322 balles—total 8613 balles, ce qui donne une augmentation à notre dernier rapport de 10,965 balles, et laisse sur place (y compris ce qui se trouve à bord des navires non-expédiés dans la soirée du 6 courant) un approvisionnemet de 43,897 balles. Durant la semaine qui vient de s'écouler le marché a été languissant, particulièrement dans les premiers jours, les acquéreurs se montrant peu disposés à traiter sur les prix actuels, et les détenteurs maintenant leurs prix sur les cotes de la classification de notre marché, ce qui a empêché cette activité qui regnait sur la place la semaine précédente. Cependant vers la fin de la semaine il y a eu une de bonnes demandes pour les cotons de qualités bonnes et fines, et il s'est effectué des ventes pour 6000 balles. Les transactions de la semaine ont été comme suit, savoir: 360 balles Louisiane et Missisipi à 12 1-8; 375 do. à 10 1-2; 46 à 9 3-4; 589 à 10 1-4; 51 à 12 1-2; 100 à 10; 364 à 11 et 11 1-4; 1068 à 11 1-4; 663 à 11; 17 à 11 1-2; 287 à 9 3-4 et 11 3-4; 1000 à 11 1-8; 1100 à 10 3-4; et 300 à 11 3-4 cents par livre; ce qui porte les ventes de la semaine autant qu'il nous a été permis de le savoir, à 7250 balles. Nous continuons nos cotes antérieures.

Classification de la Nouvelle-Orléans.

Louisiane et Missisipi,	choix,	12	à 12 1-2	cents.
" "	1re qual.	11 1-4	à 11 3-4.	"
" "	2de. qual.	10	à 11	
" "	inférieur	9	à 9 1-2	

MELASSE.—Les demandes continuent à être bonnes, et les prix que nous cotons (25 à 26 cents par gallon) s'obtiennent en ville. La quantité à vendre est tres-limitée, à l'exception de ce qui se trouve entre les mains des détaillans. Nous avons eu connaissance d'une vente de 145 barils qui ont été pris sur la Levée à 26 cents. Sur les habitations cet article s'offre à 20 et 21 cents, sans y comprendre la futaille. Arrivé depuis notre dernier rapport, 29 boucauts et 248 barils. Expédié durant le même temps, pour New-York 30 boucauts, Charleston 51 barils.

TABAC.—Nous apprenons de bonne source qu'il ny en a pas à vendre en premières mains. Les seules ventes qui aient transpirées s'élèvent à 450 ballots à $2 56 1-4. Un lot de tabac en feuilles, endommagé, a été crié à l'encan, mais le bas prix n'en mérite pas d'être mentionné. Arrivé, 60 boucauts. Expédiés pour New-York 595 boucauts 471 ballots. Approvisionnement sur place, (y compris ce qui se trouve à bord de navires non-expédiés) 833 ballots.

Tabac, première qualité, par livre	4 cents	à	
" seconde " " "	3 "	à	
" croisé (✕) " " "	2 "	à	
" ballot de 100 livres,	$2 56 1-4	à	
" Espagnol (Cube) la liv.	12 cents	à 13	

SUCRE.—Cet article trouve des acquéreurs aussitôt son arrivée, à 5 1-4 et 6 1-4 cents par liv., d'après la qualité. Nous avons appris qu'il s'était effectué une vente de 100 boucauts sur habitation, à 5 1-2, pour du comptant, et une recolte à 5 5-8 également pour du comptant. Les sucriers demandent 5 3-4. Il en est arrivé cette semaine 243 boucauts, et il en a été expédié durant le même temps, pour New-York 24 boucauts, Charleston 83—total 107 bts.

FARINE.—Les ventes de la semaine ont été faites à $6 le baril, pour les belles qualités. D'après ce que nous avons appris, ces ventes se sont élevées à 1300 barils, en outre du chargement de deux chalans (1100 barils) aux prix susdits, achetés pour exportation.

WHISKEY.—Notre approvisionnement est faible, et les demandes continnent à être bonnes pour les envois à la Mobile et à Charleston. Les ventes de cette semaine ont été effectuées à 34 et 35 cents le gallon, ce dernier prix étant maintenu par les détenteurs. Pas d'arrivage cette semaine.

GRAISSE.—Il y a en de petites ventes à 7 cents. Cet article languit. Arrivé cette semaine 1007 fréquins.

PORC.—L'ancien approvisionnement est presque consommé, particulièrement dans les qualités dites *mess*. Nous cotons le *mess* inspecté à $12 et 12 50; le *prime* do. à $10; le *prime* sans marque à $9, le baril. Il s'est fait des ventes à ces cotes. Point d'arrivages.

BŒUF.—Nous avons reçu dernièrement un grand approvisionnement de cet article, dont on a effectué des ventes aux prix suivants: *mess* inspecté $11; *prime* do. $7 à 8 le baril. Les demi-barils sont recherchés; nous les cotons à $7. Arrivé cette semaine 394 barils et 86 demi barils.

CAFE.—Notre approvisionnement en Havane-vert, est faible, particulièrement les premières qualités; nous cotons cet article de 13½ à 14½ d'après les qualités. Les St. Domingue n'ont pas été offerts.

Toile et cordes d'emballage, du Kentucky.—Des petites ventes se sont faites à 20 cents la yard. Nous cotons les cordes de 8 à 8½ la liv.

JAMBON.—Ventes lentes et grand approvisionnement. Nous cotons les *jambons* sous enveloppes à 8½; les nus de 7½ à 8; les plats-côtes de 6 à 6½; les épaules de 4½ à 5 cents par livre.

CUIRS.—De grands envois se font pour les ports du nord, par les principaux accapareurs. Peu de ventes ici. Nous les cotons comme suit:

Peaux sèches, la livre,	10½	cents.
" sèches, salées,	10	"
" en saumures,	5 à 6	cents.

FRET.—Nous n'avons rien à changer dans nos cotes pour l'Europe et le Nord, sur le coton et le tabac. Pour le fret des sucres à prendre sur les habitations, nous nous basons sur les derniers engagemens qui ont eté pris, savoir: à $4 50 à $5, pour les ports du nord. Cette denrée prise en ville, de $2 50 à $4 50: ce dernier prix est demandé pour aller à Charleston et à Savannah.

FRET.

Pour Liverpool, coton 5-8d.
France " par liv. 1 1-4c.
Tabac, pour l'Europe, incertain.
Ports du nord des Etats Unis, coton par liv. 1-2 à 5-8 c.
" " tabac, par boucauts, $3 à $4.
Ports du nord, sucre p. bte. de la côte, 4 50 à $5.
" " " de la ville, 2 50 à $4 50.

ACTIONS.

Banque Etat de la Louis. act ent. } 22 pour cent
do. do. do. 3-5me. payés }
Banque d'Orléans, act. ent. } $12 de prime.
do. do. demi act. }
Banque de la Louisiane, aucune à vendre.
Comp. d'assur. de l'Etat de la Louisiane, } 240 pour 200 payées, dernières ventes.
Comp. de Nav. d'Orléans, 81 pour cent, dern. ventes.
Ass. Consolidée, act. de $500,—$50 de prime.
Comp. d'Assur. des Négocians, $36 00 pour 30 payées.
Comp. du chemin à coulisse du lac Pontchartrain, pair.
Comp. d'Assurance du Missisipi, 60 pour 50 payées.
Comp. d'Assur. de la Louis. 120 pour 100, dern. ventes.
Comp. d'Assur. d'Orléans—aucune à vendre.
Comp. de Canal et de Banque, $17 à 18 p. cent. avances
Banque de la Cité, $60 50 pour 50 payées, ventes.
Comp. d'Assur. de l'Ouest, $21 50 pour 20 pay.

Liste Maritime.

PORT DE LA NLLE.-ORLEANS.

EXPÉDIÉS.

Brick John A. Robert, Rennett, Baltimore, Harrison, Brown & co.
Brick Mentor, Ottorn, Tabasco, J. Zino.
Goël. Sarah, Anderson, Tabasco, capt.
Goël. Robt. Center, Johnson, Mobile, Haynes & Geddes.

ARRIVÉS.

Bateau de remorque Huntress, ayant mis en mer les navires Alabama, Saratoga et Clinton. Il a amené dans le port le brick Hyperton et la goël. W. A. Turner. Il y avait plusieurs bâtimens en dehors de la barre et en rivière.

Bateau de remorque Shark, avec le navire Warsaw, en 22 jours de Boston.

Navire Caso, Chouse, de Portland.
Barque Jane, Ritchie, de Greenock.
Brick Meridian, Swinger, de Baltimore.
Brick Thomas, & William, Day de New-York.
Brick Hyperion, McManus, de Portland.
Goël. Elizabeth, Brown, de la Havane.
Goël. W. A. Turner, Budd, de Vera-Cruz.
Goël. Mary et Francis, Sayward, de Baltimore.
Goël. Elizabeth, Brown, de la Havane.
Goël. Herkaru, Hardy, de Porto Rico.
Bateau à vapeur Caroline, Fox, de Monroe, avec du coton.

IL a été trouvé ce matin, à 4 heures, sur la banquette de la rue de Chartres, entre St. Louis et Conti, *une partie de papier*. Celui qui prouvera en être le propriétaire, pourra le recevoir en s'adressant au bureau de L'ABEILLE, et en payant les frais d'insertions.

8 déc☞

EN débarquement du navire américain Hewes, capitaine John Spear, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné, 64 barriques vin rouge, dont 40 vieux Médoc; 2 barriques do. do. de Montférant; 36 tierçons vin blanc de Graves; 100 caisses de vin rouge, de 12 bouteilles, Pauillac, Médoc vieux; une caisse de peignes à retaper en corne.

8 déc J. B. LABATUT.

BLOMS EN SAUMONS, à vendre sur la Levée, s'adresser à

4 déc J. MAGER.

POUR NEW-YORK, (le 9 déc.)

(Ligne de Paquebots entre la Louisiane et New York)—Le navire HUNTSVILLE, capitaine Stoddard, partira comme ci-dessus. Pour fret de 200 balles ou passage, s'adresser à bord ou à

7 déc FOSTER & HUTTON.

POUR LE HAVRE.

Le navire MARENGO, capit. B. Wood, est prêt à prendre charge, et partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à

A. BELLOC,

7 déc—☞ Rue Toulouse, No. 58.

POUR BORDEAUX.

La barque L'AIMABLE MARIE, capit. Fabre, commencera à charger aujourd'hui, et partira d'ici au 10 du courant. Pour fret de 150 balles de coton ou pour passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis la rue Conti, ou à

1er décembre P. E. & O. SORBE.

POUR LIVERPOOL.

Le navire fin voilier, MARY & SUSAN capitaine Pierce, partira sans délai.

1 déc LINCOLN & GREEN.

POUR NANTES

Le navire français CECILIA, capitaine ANGAUD, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adesser au capitaine à bord, ou à

28 nov J. MAGER.

POUR HAVRE.

Le navire bien connu (A. I.) CRESCENT, capitaine Rogers, partira sous peu. Pour fret de 200 balles, ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à

28 nov A. QUERTIER & BOUTIN.

POUR BALTIMORE.

Le magnifique brick CANADA, construit à Baltimore, fin voilier, doublé et chevillé en cuivre, capt. Knight, construit depuis 9 mois, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser au capitaine à bord, au-dessous du Rail road, ou à

HARRISON, BROWN & CO,

27 nov rue Royale, No. 117.

A LOUER.

Une maison très commode, située à l'encoignure des rues Montégut et Levée; il y a aussi un beau jardin. Possession sera donnée le 10 du courant. S'adresser à

5 dec LINCOLN & GREEN.

A LOUER, (pour le 15 du courant.)

Une maison à deux étages, rue Condé, entre St. Anne et Domaine, maintenant occupée par M. Clague. S'adresser au médecin Formento, rue Toulouse.

4 déc—8

LOTERIE

DE

L'ÉGLISE CATHOLIQUE DES

NATCHITOCHES,

28ME. CLASSE DE 1832.

Le tirage aura lieu Jeudi 13 décembre, sans remise.

GROS LOT

10000 PIASTRES.

1	LOT DE $	3,000	$ 3,000
1	" "	1,500	1,500
1	" "	1,000	1,000
1	" "	800	800
1	" "	623	623
6	" "	500	3,000
6	" "	300	1,800
6	" "	200	1,200
156	" "	50	7,800
156	" "	20	3,180
624	" "	8	4,992
7800	" "	4	31,200

PRIX DES BILLETS

BILLET ENTIER	$ 4
DEMI BILLET	2
QUART DE BILLET	1

Chaque paquet ne pourra gagner moins de SEIZE PIASTRES ;—demis et quarts en proportion

7 décembre J. B. FAGET, *Directeur.*

AVIS.—Dans la nuit du 5 au 6 décembre on a defoncé chez le soussigné son bureau et volé un portefeuille en maroquin rouge, contenant à peu près $130 en billets de banque de $20, $10 et $5; plus, un check de M. Lesseps, payable à Duchêne Pigneguy: aussi, un billet à 8 mois de date, du 4 décembre, tiré par E. Duplessis à l'ordre de L. A. Pigneguy; un bon de M. Lerond pour $40, payable le 20 novembre; divers comptes acquittés; un billet de M. Chs. Birot de $40; un do. de M. Delavigne de $20, échéant le 6 janvier 1833, et divers autres papiers dont le soussigné ne se rappelle pas.

De plus:—Une petite malle en marroquin avec un anneau en cuivre à la couverture, contenant 12 couverts d'argent marqués P. D., 6 petites cuillers à café sans marque, une paire boucles d'oreille de perles fines, topase jaune; une paire do. en perles fines, toute blanche; deux petits diamans; une autre boite à bijou, miroirs aux deux bouts, contenant divers articles, un petit médaillon noir et autres objets.

Une recompense de $50 sera donnée à celui qui fera connaître le voleur ou les voleurs, ou fera retrouver les papiers contenus dans le porteleuille.

7 déc—3 L. A. PIGNEGUY.

LETTRES DE CHANGE sur New-York à vendre par I. OGDEN & CO.

7 dec rue du Canal, No. 57.

31 BARILLETS beurre du Missouri, 10 barils huile palmachristi, récemment reçus et à vendre par GRAY, DURRIVE & CO.

7 déc Rue de la Nlle. Levée, No. 38.

COUVERTURES Françaises, 3 points, manufacture de J. Granier, fils, importées par le Pioneer, à vendre par

7 déc J. MAGER.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour de paroisse pour la ville et paroisse de la Nlle.-Orléans, le 6 décembre 1832.—[Nos. 1183, 1184 et 1185.]—*Wm. Kenner et Co, Rd. Clague et Oldham contre leurs créanciers.*—Procès consolidés.—Sur motion de M. George Eustis, avocat de R. Relf, l'un des syndics des faillites ci-dessus désignées, et sur enrégistrement de la résignation de Samuel Jaudon, aussi l'un des syndics desdites faillites, ordonné qu'une assemblée des créanciers desdits Wm. Kenner & Co., R. Clague & John Oldham, ait lieu en l'étude de G. R. Stringer, notaire public en cette ville, le 9 de janvier prochain, pour nommer un syndic en remplacement de S. Jaudon, et pour délibérer sur toutes autres affaires qu'ils pourront juger nécessaires. Extrait des minutes.

FRED. BUISSON,

8 déc—12,2pa Dep. Greffier.

DEMANDE D'EMPLOI.—Une personne de l'âge de 26 ans, née à Sorel (France), désirerait trouver de l'emploi comme maître-jardinier-floriste, botaniste et ostelane, connaissant toutes les qualités et les semences de toutes les graines. Il peut fournir des recommandations de l'administrateur du Jardin de Botanique de la Havane. Les personnes qui désireraient l'employer peuvent s'adresser à l'encoignure des rues Condé et Ste Anne, à M. Y. Garcia. La même personne s'offre aussi pour tenir une boutique ou s'employer de tout autre manière.

8 déc

COUR DES PREUVES.—Avis est par le present donné aux créanciers de la succession de feu James Coutts, et à toute autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours les raisons pour lesquelles le compte rendu par le curateur de la dite succession, ne serait point homologué, et le dit curateur déchargé de ses fonctions.

Par ordre de la Cour.

8 déc MARTIN BLACHE, Régister.

COUR DES PREUVES.—Attendu que James Ryan a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la succession de feu James Ryan décédé ab intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

MARTIN BLACHE,

3 déc Reg. des test.

COUR DES PREUVES.—Attendu que J. B. Diggs a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Clément Townsend, décédé ab intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour.

8 déc MARTIN BLACHE, register.

COUR DES PREUVES.—Attendu que Lucy Hunt, a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession de feu Thomas Caldwell, son époux, décédé ab intestat : avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la cour.

8 déc MARTIN BLACHE, rég.

VENTES A L'ENCAN

PAR JOSEPH LE CARPENTIER & CO.

IL sera vendu, le vendredi 14 décembre prochain, à 10 heures et demie du matin, rue March, entre Tchoupitoulas et Religieuses, faubourg de l'Annonciation.—Une quantité de madriers, voliches, planches, lattes, bois de corde &c. Conditions : au moment de la vente.

8 déc

PAR H. J. DOMINGON.

LE mercredi, 12 décembre, il sera vendu dans le magasin No. 88, rue de Chartres, un assortiment de marchandises sèches, abandonnées par Adolphe Gilly à ses créanciers, consistant en bas pour hommes et femmes et enfants, calicos, mousseline, étoffes de soie pour robes; cotonnade, flanelle, de diverses nuances, schals et de gants, indiennes françaises, bombazet, couvertures, velours de soie, peignes nécessaires, pour femmes et pour hommes. *Aussi;* vitrières, comptoirs, étagères, le tout neuf, mobilier consistant en sopha, tables, lits, chaises, baromètre, &c.

Aussi: Une négresse âgée d'environ 24 ans, avec sa fille, âgée de 4 ans, garantie des vices et maladies prévus par la loi.

8 déc

PAR ISAAC L. M'COY.

AUJOURD'HUI, samedi, 8 courant, il sera vendu à 8 heures, à la bourse, l'esclave Marthe, âgée de 17 ans, parlant le français et l'anglais, bonne cuisinière, blanchisseuse, repasseuse et domestique de maison; pleinement garantie.

Conditions: $200 Comptant, la balance, payable à une ans de credit, en un billet endosse à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

8 dec

LE 27 décembre courant il sera vendu, à la Bourse Hewlett, à une heure,

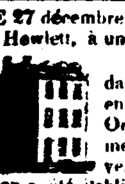

Une HABITATION située dans la Paroisse de Plaquemines, à environ trente-trois milles de la N.-Orléans, sur le même bord du fleuve, mesurant 45 arpens de face au fleuve, sur 40 de profondeur. Cette habitation a été établie en sucrerie, est parfaitement fossoyée, ayant trois canaux principaux, un à chaque borne et un au milieu, avec un canal latéral qui va d'une borne à l'autre. Les autres fossés moindres sont d'arpent en arpent. Cette propriété est en repos depuis 5 ans, la terre est bonne et rend beaucoup, le sucre en est très beau. Les bâtisses qui s'y trouvent sont une sucrerie en briquete entre-poteaux, en mauvais état ; une bâtisse contenant magasin et moulin à maïs, bâtiment assez vaste pour en faire une sucrerie à peu de frais; maison de maître, hôpital, cases à nègres &c. ayant besoin de réparations.

L'habitation sera d'abord offerte en vente en un seul lot, et si elle n'est pas vendue de cette manière, elle le sera par trois arpents ou plus, à la convenance des acquéreurs.

Conditions de la vente: Un quart à 6 mois, un quart à un an, un quart à deux ans, et un quart à trois ans, en billets endossés, à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Les personnes qui désireraient traiter à l'aminble avant le jour de la vente pour une partie ou le tout, peuvent s'adresser à M. F. S. M. Coron, sur les lieux; et en ville à l'éditeur de cette feuil .

7 dec—i.

PAR P. A. GUILLOTTE.

IL sera vendu, lundi 10 du courant, à midi, au Ferry en face de la ville, sans réserve,

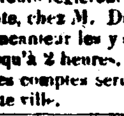

Trente têtes de BŒUFS DE TIRE, dont plusieurs sont grands et propres à mettre de suite au travail. On pourra les voir avant la vente, à l'habitation Marigny, à 2 milles et demi au dessous du ferry.

Conditions: 60 jours de crédit, en billets endossés à satisfaction.

Les conditions expresses de la vente sont que les acquéreurs règleront dans les trois jours qui suivront la vente, chez M. Duchêne Pigneguy, rue St. Louis, où l'encanteur les y attendra, depuis 10 heures du matin jusqu'à 2 heures, après les trois jours sus-mentionnés, les comptes seront déposés chez un juge de paix de cette ville.

7 déc—3

PAR T. MOSSY.

IL sera vendu, le samedi 22 du courant, à midi, à la Bourse Hewlett, les propriétés suivantes cedées par Charles Laveau, à ses créanciers.

Un Lot de Terre de forme irrégulière situé dans l'ancien faubourg Marigny, formant l'encoignure des rues Histoire et des Grands Hommes, et composé de partie du lot de terre No. 136 et de partie dans la profondeur du lot de terre No. 139, mesurant plus ou moins au pied français 55 pieds 11 pouces à la rue de l'Histoire, 81 pieds 10 pouces de face à la rue des Grands Hommes, 170 pieds 10 pouces sur la ligne qui le sépare du lot de terre No. 136 et de la balance du lot de terre No. 139 ; la dite ligne perpendiculaire à la rue des Grands Hommes ayant ensuite 60 pieds 6 pouces dans la profondeur sur une ligne parallèle à la rue des Grands Hommes, formant un angle rentrant, mesurant 47 pieds 3 pouces sur la ligne qui le sépare de la propriété de M.M. Sauvinet et Dastugues, et enfin 120 pieds sur une ligne perpendiculaire à la rue de l'Histoire qui le sépare de la propriété de M. Dastugues; ensemble avec tous les edifices qui sont construits, sans aucune exception ou reserve.

MARIE ROSE, négresse âgée de 32 ans.
JEAN PIERRE, négrillon âgé de 13 ans.

CONDITIONS :—Le Terrain $1500 comptant, la balance le 15 juin 1833.

Les Esclaves, moitié comptant, la balance le 15 juin 1833. Le tout en billets endosses à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

5 dec.

PAR JACOB LEVY.

SAMEDI, 8 du courant, à midi, il sera vendu à la bourse l'esclave Catherine, âgée de 21 ans, depuis 2 ans en ville; elle est bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, parlant le français et l'anglais.

Conditions; 6 mois de credit, en un billet endossé à satisfaction. L'acte de vente sera passé devant H. Pédesclaux, aux frais de l'acquéreur.

5 déc

PAR H. J. DOMINGON.

LUNDI prochain, 10 décembre, à midi, il sera positivement vendu à la Bourse Hewlett, les esclaves suivants, provenant de la faillite de Simon Marchand, savoir :

ROSINE, mulâtresse âgée d'environ 25 ans, créole cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, avec son fils Charles ou Alfred ; Dick, nègre âgé de 25 ans, bon charretier ; Dick, âge de 34 ans, aussi charretier Letty, négresse, âgée de 26 ans, cuisinière blanchisseuse et repasseuse ; Nancy, âgée de 35 ans, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse.

Conditions : un tiers comptant, un tiers à 3 mois, la balance à 6 mois, en billets endosses à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés en l'étude de L. T. Caire, not. pub.

4 déc.

DRAGONS LOUISIANAIS,

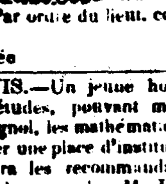

La compagnie montera à cheval dimanche prochain, 9 du courant, à 7½ précises du matin et se réunira au lieu ordinaire du rassemblement, équipement complet, tenue d'hiver.

Par ordre du lieut. commandant.

J. C. DELAVIGNE.

6 déc maréchal des logis chef.

AVIS.—Un jeune homme, ayant fait de bonnes études, pouvant montrer le français, le latin, l'espagnol, les mathématiques et la musique, désirerait trouver une place d'instituteur sur une habitation. Il fournira les recommandations les plus satisfaisantes en s'adressant chez M. Jules Le Blanc, rue Royale, No. 175.

4 déc—☞

LA société de commerce qui existait dans cette ville sous la raison d'Arnous & Pédron se trouvant dissoute par le décès de V. Pédron, R. Arnous, légataire universel du défunt, reste seul liquidataire de la société. Il invite ceux qui doivent à la dite société ainsi que ceux à qui il pourrait être dû à se présenter chez MM. Blondeau, Révoile & Co. pour régler de compte.

5 déc—6.

LETTRES DE CHANGE—Sur Paris, Marseille, New-York et Boston, à vendre par

4 déc. THEOD. NICOLET & CO.

AVIS INTERESSANT.

THEORIE et pratique de trois langues (anglaise, française et espagnole) comparées et facilement apprises, en un petit volume, prix $1, chez M. Bismare, rue Royale, No. 127.

1 déc—1m.

LE DR. A. L. KEAGY, *Dentiste.*

DEMEURE rue de Chartres, No. 3, au premier étage, où il exerce sa profession dans toutes ses branches.

27 nov—☞

SUCCESSION DE CONSTANCE RIXNER.—Les personnes qui doivent à la susdite succession, ou qui ont des réclamations à faire contr'elle, devront s'adresser à Mr.

J. J. MERCIER.

28 nov—10

AVIS.—Les personnes à qui Mr. F. Facquetet peut devoir, sont invitées à vouloir bien presenter leurs réclamations à Mr. Charles Derbigny, avocat ; et ceux qui doivent à payer dans le plus bref délai, entre les mains du soussigné, exécuteur testamentaire.

28 nov—10 T. MOSSY.